



Création de Société par Actions Simplifiée

ATTESTATION DE BLOCAGE DU CAPITAL SOCIAL

La banque ci-après :

CCM DU BASSIN POTASSIQUE, 2 RUE DE CERNAY 68310 WITTELSHEIM déclare et atteste avoir reçu en dépôt la somme de 1 000 €.

M. VIMALARASA GNANALINGAMOORTHY, représentant de la société RAVILA S.A.S., Société par Actions Simplifiée actuellement en voie de formation dont le siège social se situe 8 RUE DU MAL DE LATTRE DE TASSIGNY 68270 WITTENHEIM, déclare que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital social correspondant aux apports en numéraire de la Société par Actions Simplifiée en formation, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des actionnaires.

Liste des actionnaires	Nombre d'actions	Somme versée
M. VIMALARASA GNANALINGAMOORTHY	500	500 €
MME GOWTHAMY GNANALINGAMOORTHY NEE KANDIAH	500	500 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. Sans production de ce certificat dans le délai de six mois à compter du dépôt de fonds, la somme susvisée pourra être débloquée :

- soit entre les mains du mandataire désigné par l'ensemble des souscripteurs,
- soit entre les mains du mandataire désigné par décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 14 août 2026

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

Lu et approuvé
[Signature]
lu et approuvé
[Signature]

La banque
(Cachet et signature)

[Signature]
Crédit Mutuel
Bassin Potassique
2 rue de Cernay
68310 WITTELSHEIM